



FORMULAIRE DE DECLARATION JOURNEE PORTES OUVERTES



Fédération Française d'Esgrime

Contrat d'assurance MAIF n°4627028A – saison 2023/2024

Cette déclaration préalable permet au club déclarant d'assurer, au titre de la garantie d'assurance Individuelle Accident de base du contrat d'assurance MAIF n°4627028A, les personnes non licenciées qui participeront à la journée "portes ouvertes" qu'il organise.

CLUB DECLARANT

Nom :

cachet du club

Adresse :

N° affiliation :

Date de la journée "Portes Ouvertes":.....

Lieu:

Nombre de personnes attendues:.....

DECLARATION A ADRESSER PREALABLEMENT A LA JOURNEE "PORTES OUVERTES" A :

aiac courtage

PAR EMAIL : declajourneepo@aiac.fr